

L'écrit occitan dans les Archives de la ville de Montpellier (XIV^e – XVII^e siècles)

Benoit Soubeyran

► **To cite this version:**

Benoit Soubeyran. L'écrit occitan dans les Archives de la ville de Montpellier (XIV^e – XVII^e siècles).
Bulletin Historique de la Ville de Montpellier, 2014, pp.92-95. hal-01389496

HAL Id: hal-01389496

<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01389496>

Submitted on 28 Oct 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'écrit occitan dans les Archives de la ville de Montpellier (XIV^e – XVII^e siècles)

La langue occitane à Montpellier

À Montpellier, au Moyen Âge et à l'Époque Moderne, on parle et on écrit l'occitan, langue vernaculaire de la cité des bords du Lez mais répandue aussi dans tout le Midi de la France. Depuis les Troubadours, la littérature et la poésie ont assuré la renommée de cette langue. Bien des écrivains ont illustré les lettres d'oc et parmi eux, on ne peut que constater la proportion remarquable des auteurs montpelliérains, qui se sont illustrés jusqu'à nos jours, que l'on songe aux œuvres de Daniel Sage, de l'abbé Fabre, de François Dezeuze et bien sûr de Max Rouquette.

Mais cette tradition littéraire occitane n'est pas restée ininterrompue. La fin de la période médiévale et le début de la période moderne forme « une sorte de blanc de la production littéraire »ⁱ. Jean-Frédéric Brun, écrivain et spécialiste de l'occitan du Clapàs reconnaît qu'entre 1426 – fin de la chronique romane du *Petit Thalamus* – et 1636 – date de la parution des *Folies du sieur Le Sage* – « nous avons à Montpellier une lacune importante de l'occitan écrit »ⁱⁱ. Cet occitan écrit a-t-il tout simplement disparu au cours de cette période ? Absolument pas, en fait le nombre des textes en occitan administratif, conservés aux seules Archives municipales de Montpellier, constitue une masse colossale d'un grand intérêt linguistique et historique qui demeure, comme dans bien d'autres dépôts d'archives d'Occitanie, encore inexploitée. Si la langue occitane de ce temps a une vie littéraire insignifiante, elle sert néanmoins à rédiger les actes, les délibérations, les comptes et la correspondance des communes languedociennes. Diverses *scriptae* administratives furent ainsi utilisées dans les cités méridionales, reflet de leur autonomie politique au sein du Royaume de France. Leur décadence apparaît comme concomitante à l'affirmation d'une monarchie absolue française. L'écrit occitan, miroir de la société urbaine des villes du Midi, et ses transformations constituent le sujet d'étude de ma thèse de doctorat.

La ville de Montpellier, par l'ancienneté de ses institutions municipales - une charte de 1204 y instaure un conseil annuel de douze habitants, appelés par la suite « consuls », comme gouvernement municipal – et par la précocité de l'implantation universitaire, s'impose autant comme une des plus prospères cités marchandes de la Méditerranée occidentale que comme une capitale intellectuelle, attirant étudiants en droit et en médecine. Fruit de ce prestigieux passé, les Archives de Montpellier sont, aux dires de Pierre de Peretti, ancien archiviste de la commune, « parmi les plus riches de France »ⁱⁱⁱ. L'une des plus célèbres pièces issue de ce fonds est d'ailleurs le *Petit Thalamus*, ensemble historiographique et juridique écrit en langue d'oc. Mon travail de recherche s'inscrit d'ailleurs en complémentarité avec l'actuel projet inter-universitaire le concernant.

Les Inventaires et Documents

L'immense volume représenté par le fonds ancien des archives municipales est aujourd'hui condensé dans les treize tomes des *Inventaires et documents*, chacun des tomes comportant 500 pages environ. Ces inventaires sont le résultat de la patience et du labeur des archivistes de Montpellier. Les travaux de l'historien Pierre Louvet et du notaire François Joffre au XVII^e siècle furent repris et remaniés au XX^e par les chartistes Joseph Berthélé et Maurice Oudot de Dainville. Quelle est la consistance de ces treize tomes d'inventaires ? Il s'agit d'un véritable répertoire de documents très variés, s'échelonnant entre le XII^e et le XVIII^e siècle, chaque entrée correspondant à un descriptif de Joffre ou de Louvet, parfois suivi de la retranscription complète ou partielle du document. Nous y trouvons des retranscriptions de

documents comptables (compoix, registres de la clavierie, livres de recettes et dépenses,...), d'échanges épistolaires (lettres patentes, missives,...), d'actes notariés, etc.

Ces documents intéressent au plus haut point des historiens, juristes, généalogistes ou simples curieux, qui viennent chercher aux Archives municipales des compléments utiles à leurs recherches. Or, le constat fait par les archivistes, c'est qu'il est souvent difficile de localiser un document, c'est à dire retrouver sa cote, à partir du descriptif des Inventaires. Pour résoudre ce fâcheux dysfonctionnement, la solution, que j'ai mise en pratique au cours de ma première année de doctorat, a consisté dans la réalisation d'un tableau de correspondance entre les documents mentionnés dans les susdits *Inventaires* et les originaux décrits dans le récolement informatique du fonds ancien. Cette méthode éprouvée pour le tome VI pourra facilement s'adapter aux tomes suivants. La rigueur et la profusion des analyses contenues dans *l'Inventaire manuscrit de Joffre de 1662* m'ont également conduites à me focaliser sur l'œuvre de l'archiviste mal connu François Joffre^{iv}.

Un projet pluridisciplinaire

Les Inventaires n'ont encore jamais été étudiés dans leur intégralité. Ils représentent pourtant une source historique de première importance, car ils fourmillent de renseignements précieux sur la vie quotidienne de la cité au Moyen-âge. L'étude fouillée de plusieurs passages révèle des morceaux intéressants, tels une pastourelle, court poème d'amour, localisé à la fin d'un registre de compoix de 1448^v. En ce qui concerne la matière linguistique, l'exploitation méthodique de ces sources apparaît plus que féconde, puisque celles-ci permettent de visualiser l'hybridation progressive de la langue d'oc. L'immixtion du français vient en effet perturber la structure et la graphie de la *scripta* occitane classique à partir de la seconde moitié du XV^e siècle, jusqu'à la faire disparaître totalement au siècle suivant. Mon projet de recherche s'articule donc autour de l'exploitation approfondie des sources notariales, et ce dans une approche totalement pluridisciplinaire, puisqu'il met aux prises :

- **l'Archivistique.** Les archivistes auxquels nous devons la réalisation de ces Inventaires, les savants du XVII^e siècle puis les chartistes du XX^e entendaient « exhumers les textes, les classer et les constituer en corpus destinés au travail historique »^{vi}. Je me place en continuité avec leurs travaux, en y ajoutant seulement le paramètre linguistique, car il y a intérêt à distinguer les documents selon la langue employée, qui peut être soit le latin, soit l'occitan, soit le français. Or s'il est pour nous une évidence de donner le nom d' « occitan » à la langue romane du Midi de la France, le notaire Joffre, lui, ne semble connaître que les termes de « vulgaire » ou de « catalan » pour désigner la langue du pays.
- **l'Histoire.** Le large cadre chronologique choisi permet ainsi de suivre l'histoire de Montpellier du rattachement de la ville au Royaume de France (1349) jusqu'aux retombées de l'édit de Villers-Cotterêts (1539). L'introduction du français dans les provinces du Midi est, pour reprendre la thèse d'Auguste Brun, une question politique liée à la construction, en France, d'une monarchie centralisée^{vii}.
- **La Sociolinguistique.** Dans les *Inventaires*, trois langues sont en contact : l'occitan, langue du peuple – les scribes l'appellent justement « *Lingua nostra* » – le français, langue du Roi et le latin, langue des clercs et des notaires^{viii}. Et le constat est simple : si vers 1350, la majeure partie des documents sont en langue d'oc, parfois accompagnés d'une traduction latine, vers 1550, ils le sont en français bien que l'occitan demeure la langue d'usage de la majorité des habitants de Montpellier. La relation entre le français et l'occitan se construit à

partir de là, autour d'un rapport diglossique.

Décrire l'évolution de l'occitan dans les *Inventaires et documents* du XIV^e au XVII^e siècle consiste à écrire la chronique d'une décadence, celle de la langue d'oc comme langue administrative. Le passage de l'occitan au français n'apparaît pas comme une rupture brutale, mais, le changement est consommé dès les années 1490-1530, puisque le français y a supplanté l'occitan pour la majorité des documents. La question qui se pose est de savoir comment s'est produite cette substitution. En ce sens, mon projet de recherche a pour objectif de formuler des hypothèses, mais pas seulement. Mes mémoires et ma thèse faciliteraient à l'avenir le travail d'archivistes ou de chercheurs, travaillant sur ce même support des *Inventaires*. En résumé, j'ai pour ambition non seulement d'étudier minutieusement un corpus de documents fort anciens mais aussi de valoriser ce patrimoine écrit montpelliérain d'une richesse insoupçonnée par la création d'outils de recherche nouveaux réutilisables par tous.

Benoît Soubeyran est actuellement doctorant en études occitanes à l'Université Paul-Valéry de Montpellier. Après une double formation en Histoire Médiévale et en Littérature Occitane, il prépare une thèse consacrée à François Joffre et à Guillaume Darles, deux archivistes du XVII^e siècle en Languedoc. Il a présenté une partie de ses travaux lors du 11^e Congrès de l'Association Internationale d'Études Occitanes qui s'est tenu à Lérida en juin 2014.

- i LAFONT Robert, « Langue et textes occitans », in ARMENGAUD, André, LAFONT Robert (dir.), *Histoire d'Occitanie.*, Hachette, 1979, p. 399
- ii BRUN Jean-Frédéric, <http://www.jfbrun.eu/lengadoc/seglexvi.htm> (Consulté le 18 juillet 2014)
- iii *Bulletin historique de la Ville de Montpellier*, Archives municipales, n° 28, 2004, p. 8
- iv AM Montpellier, II 10 et II 11
- v *Inventaires et Documents des Archives de la ville de Montpellier*, T. VI, 1934, p. 250
- vi CHASTANG Pierre, « L'archéologie du texte médiéval » . Autour de travaux récents sur l'écrit au Moyen Âge, *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 2008/2 63e année, p. 246.
- vii BRUN Auguste. *Recherches sur l'Introduction du français dans les provinces du Midi*, Slatkine Reprints, Paris, 1973
- viii *Inventaires et Documents des Archives de la ville de Montpellier*, T. VIII, 1943, p. 111